

**Les Arts en Balade**  
**Atelier au Lycée Marie Curie**  
(Clermont-Ferrand, quartier de Montferrand)



## Les Arts en Balade Atelier au lycée Marie Curie (Clermont-Ferrand)

Les Arts en Balade souhaitent développer des formats d'ateliers en lycée pro, permettant à un·e artiste de travailler avec des lycéen·nes volontaires pour réaliser une oeuvre qui sera montré pendant le week-end de la manifestation qui aura lieu du 20 au 22 mai 2022. Pour cette première année, nous avons développé ce projet avec le Lycée Marie Curie de Montferrand avec des lycéen·nes de seconde et première du lycées Marie Curie et du lycée Camille Claudel. Merci de lire attentivement le règlement de participation qui est un fichier pdf distinct.

**Date limite de candidature : 7 mars 2022**

**Envoie du dossier à : [coordinationartsenbalade@gmail.com](mailto:coordinationartsenbalade@gmail.com)**

**Le dossier de candidature doit contenir une note d'intention, un portfolio et un CV**

**Temps de workshop : 5 demi journée de travail au lycée à répartir entre février et avril comme l'artiste le souhaite (+ temps de présence pendant les Arts en Balade)**

**Cet atelier s'adresse aux artistes du Massif central étant autonomes concernant leur logement (pas de logement mis à disposition de l'artiste)**

**Indemnité : 1500€**

**Cet appel à projet s'adresse aux artistes professionnel·les, ayant un numéro SIRET.**

Pour la première fois, Les Arts en Balade en partenariat avec le lycée Marie Curie propose un format d'atelier en lycée pro ayant pour but de réaliser une oeuvre en collaboration avec des lycéens de seconde et première. L'oeuvre réalisée sera signée de l'artiste et des lycéen·nes et appartiendra au futur Lycée Saint-Jean (lycée ouvrant en septembre 2022 rassemblant les lycées de Marie Curie et Camille Claudel).

L'atelier s'effectuera sur 5 demi-journées et répartir comme iel le souhaite entre février et avril 2022, le résultat sera montré lors du week-end de la 27ème édition des Arts en Balade qui aura lieu les 20, 21 et 22 mai 2022 à Clermont-Ferrand, si les conditions sanitaires le permettent. L'artiste devra être présent·e lors de ce week-end pour présenter le travailler et l'oeuvre réalisée avec les lycéen·nes.

Cet atelier vient clôturer un projet mené depuis plusieurs années (voir dans la page suivante de ce document) mené avec la Maison de l'Architecture Auvergne. Il est proposé à l'artiste de travailler avec Laeticia Belala, architecte qui réalisera avec les lycéen·nes une micro architecture en kit à partir des maquettes déjà réalisées par les lycéen·nes qui sera investi par l'artiste comme iel le souhaite (peinture, installation, vidéo, sculpture, performance etc). La réalisation de cette micro architecture commencera avant l'atelier de l'artiste mais elle ne sera à terminer conjointement avec Laeticia Belala pour penser ensemble imbrication architecture/Arts Visuels.

Le projet réalisé avec les lycéen·nes (iels ne doivent pas être de simple technicien·nes mais bien prendre part aux réflexions de conception de l'oeuvre qui) sera montrer pour la première fois pendant les Arts en Balade de mai 2022 devant le futur lycée Saint-Jean. Une fois le lycée en activité, la micro architecture et l'oeuvre qui l'accompagne seront placées dans l'enceinte du lycée, sachant que la nature en kit de l'architecture lui permet d'être mobile, l'oeuvre doit aussi s'adapter à cette mobilité.

Il est demandé aux artistes postulants pour cet atelier de nous fournir une note d'intention sur le projet qu'ils souhaitent effectuer et la temporalité qu'ils imaginent (comment iels souhaitent répartir les 5 demi-journées dans le temps).

La note d'intention peut être sous la forme de texte, dessins, photos, vidéos, reproductions de peintures, sculptures...la forme vous est laissée libre. Elle doit s'accompagner d'un portfolio d'une dizaine de pages pour que le jury comprenne le travail de l'artiste ainsi qu'un CV récapitulant le parcours de l'artiste, sa formation, ses expositions, résidences et les ateliers similaire qu'iel a pu mener etc.

L'artiste travaillera dans l'enceinte du lycée Marie Curie avec les lycéen·nes. Du matériel et des outils peuvent être mis à disposition de l'artiste par le lycée.

#### Le contexte :

Démarré l'année scolaire 2018 2019, projet artistique et culturel «Rencontre» conjoint entre les lycées Camille Claudel et Marie Curie, qui, outre d'avoir en commun le fait d'être des établissements d'enseignement professionnels clermontois, vont fusionner sur un nouveau site à la rentrée 2022, formant le futur Lycée Saint-Jean dans le quartier du même nom.

Avec un travail sur l'idée du «Lieu de rencontre» et aussi sur l'idée du «TOTEM», le projet «RENCONTRE» a abordé concrètement en amont, avec les élèves, la question de la fusion des deux lycées, par un projet de réalisation artistique et architecturale.

Ce projet commun a été l'occasion pour les élèves de se plonger dans la lecture de plans d'architecture, d'envisager une installation artistique et architecturale dans un bâtiment en devenir. Le travail sur les échelles d'intervention, les contraintes de matériaux, les contraintes techniques ont fait parties du processus. Il a été question de prendre en compte la question des lieux partagés, mais aussi celle de l'intime. Comment se rassembler, se rencontrer ? Comment s'installer ? Comment préserver une certaine intimité ?

L'année 2020 n'a pas permis de poursuivre ce projet (pandémie) et notamment les productions artistiques n'ont pas été montrées. Cependant, 24 élèves se sont portés volontaires pour poursuivre le projet et le finaliser. Les maquettes réalisées qui n'ont pas pu être montrées

#### Le partenariat :

En Avril 2021, un élargissement du partenariat existant à l'association Les Arts en Balade offre une opportunité de redémarrer le projet « Rencontre » avec le groupe de lycéens mobilisés, grâce au projet Saint Jean (le futur lycée se trouve en effet sur ce grand quartier qui fait l'objet d'un projet urbain d'envergure) mis en place par la SPL et l'association Les Arts en Balade et qui s'est déroulé lors des journées européennes du patrimoine les 18 et 19 septembre 2021.

Ce projet a permis au groupe d'élèves constitué de prendre pied dans le projet dans le cadre d'une journée de médiation le vendredi 17 septembre dans un premier temps pour ensuite mettre en place le workshop.

#### Les Lycées :

Lycée Marie Curie :

Situé boulevard Ambroise Brugière, entre la zone industrielle du Brézet et la zone nord de Clermont-Fd, le lycée Marie-Curie a vu le jour en 1955. Essentiellement tourné vers les services à la personne et aux collectivités, il propose des formations allant du CAP au BTS, dans les domaines de la Coiffure, de l'Esthétique, de l'Hygiène Propreté et de l'Accompagnement Soins et Services à la Personne. Son public, majoritairement féminin, (environ 550 élèves) est recruté sur une zone relativement vaste, incluant notamment des départements situés hors académie.

La politique éducative de l'établissement s'articule autour de différents labels :

- Lycée des métiers des services à la personne et aux collectivités, obtenu en 2011
- Label E3D niveau 3 (Etablissement en Démarche globale de Développement Durable)
- Ecole associée à l'UNESCO
- Campus Thermalisme, bien-être et pleine santé

Ses points forts : des formations attractives, uniques dans le département et l'académie, et porteuses d'emploi.

Ses points faibles : des locaux exigus et vieillissants, un internat externalisé (lycée Ambroise-Brugière)

Lycée Camille-Claudé :

Le lycée Camille-Claudé accueille quelque 460 élèves, attirés par les filières des métiers de la Sécurité, des Systèmes Numériques, de l'Electricité et de l'Animation. Implanté dans le quartier de la Gauthière, depuis 1974, date de son ouverture, il accueille une population scolaire essentiellement masculine, recrutée sur tout le département du Puy-de-Dôme et parfois au-delà.

Ses points forts : des formations attractives dans le domaine de la Sécurité, des partenariats variés et motivants au niveau local.

Ses points faibles : des locaux peu sécurisés (bâtiment de type « Pailleron »), un internat externalisé.

#### Laetitia Belala, architecte :

Laëtitia Belala intervient pour le compte de la Maison de l'Architecture Auvergne, en accompagnant les enseignants dans la mise en œuvre de projets relatifs à l'architecture et à l'urbanisme. Elle dispense également des cours à l'ENSAC sur «les théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine». Elle se définit elle-même comme une «architecte plasticienne» puisque ses champs d'intervention couvrent aussi bien les domaines de l'architecture que ceux des arts plastiques et du paysage.



Travaux réalisés précédemment par les lycéen·nes





Futur Lycée (Boulevard Saint-Jean)

